

BULLETIN D'ADHESION 2025

NOM :

PRENOM :

ADRESSE

TELEPHONE : MOBILE :

COURRIEL :

(pour vous informer des prochains concerts)

COTISATION 2025

donnant droit à un reçu fiscal

Membre actif (30€)	
Membre donateur (60€)	
Membre bienfaiteur (120€)	
Don libre	
Total	€

Vous pouvez joindre un chèque à l'ordre de :

Association pour la renaissance des grandes orgues de la basilique de Saint Remi
et l'envoyer avec le bulletin de souscription au 122 bis rue du Barbâtre, 51100 REIMS

Vous pouvez également effectuer un virement sur le compte de l'association en précisant dans la référence du virement votre nom et en envoyant ce bulletin rempli par mail au trésorier de l'association

Jean Marie RUTAT à l'adresse mail suivante : jmrutat@sfr.fr

Coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 3000 3016 9000 0501 9540 784 BIC SOGEFRPP

RIB : Code Bq 30003 Code Guichet 01690 N° Compte 00050195407 Clé 84

Enfin, toute aide est bienvenue pour la tenue de nos concerts, pour nous aider dans l'organisation pratique :
billetterie, accueil lors des concerts, rédaction, listing, bureautique, communication, ...

Je veux bien être contacté pour aider à :



L'association « Renaissance des Grandes Orgues de la Basilique Saint Remi de Reims » organise pour votre plaisir environ 6 concerts par année.

Son objectif est de favoriser la vie culturelle à Reims en invitant des musiciens de grande qualité, reconnus pour leur formation, leur talent et leur expérience.

Par ailleurs, il lui tient à cœur de promouvoir et de soutenir de jeunes talents musicaux pour les faire connaître et vous permettre, vous aussi, de les apprécier.

Nous sommes sensibles à votre fidélité et votre amical soutien.

Sur le plan financier, notre association connaît les mêmes difficultés pécuniaires que traverse un grand nombre d'associations artistiques. Votre soutien sur ce plan nous est précieux, il nous permet de continuer d'exister.

Nos ressources sont les suivantes :

Nous proposons le plus souvent possible des concerts avec libre participation. Ces concerts nous apportent en moyenne 3 euros par personne.

Nous recevons de la mairie de Reims une subvention de 3 500€, de la Région Grand Est de 1 500€.

Nous comptons sur vous.

